



Bruxelles, le 29 août 2022

CM 4175/22

AVIATION
ICAO
RELEX
CLIMA
PROCED

COMMUNICATION

PROCÉDURE ÉCRITE

Correspondant: isabelle.besson@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32 2 281 8212

Objet: **Procédure écrite exigeant une réponse pour lundi 29 août 2022 à midi HEC (heure de Bruxelles) par courrier électronique à l'adresse avia-mar@consilium.europa.eu**

Préparation de la 41e session de l'assemblée de l'Organisation de l'aviation civile internationale

Documents de travail relatifs à l'environnement proposés en vue de leur présentation à l'OACI

- Approbation
 - Fin de la procédure écrite
-

Les délégations sont informées que la procédure écrite lancée par la CM 4154/22 du 25 août 2022 a été clôturée le 29 août 2022.

Toutes les délégations ont répondu "oui" à chacune des questions. Il résulte de la procédure écrite que le Conseil a approuvé les documents de travail figurant dans les documents ST 11779/22 ADD1-3 et a autorisé la Tchéquie à présenter ces documents de travail à l'OACI au nom de l'Union européenne et de ses États membres. Les délégations ont confirmé qu'elles conviennent que, si les textes des documents devaient nécessiter des ajustements pour pouvoir être parrainés par d'autres États, ils pourront être adaptés, à condition que les modifications n'aient pas d'incidence sur le fond ou la finalité des textes.

Le secrétariat du Conseil saisit cette occasion pour remercier les délégations de leur aimable coopération.